

27 OCTOBRE 2014

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. Ces derniers assurent le bon fonctionnement de nos services. [En savoir plus sur les cookies](#) [Fermer](#)

UN CAS EXEMPLAIRE: LE PARC DES MOULINS À PARABIAGO

Une correspondance récente avec Raul Dal Santo, coordonnateur de l'Ecomuseo del Paesaggio de Parabiago (Lombardie), m'a donné l'idée de faire connaître la remarquable expérience de développement local dont j'avais pu voir certains aspects l'an dernier sur place. Voici donc une courte mise en contexte suivie d'un article qui devrait donner envie d'aller voir la réalité sur place (la traduction est de moi)..

L'expérience de l'Agenda 21 local et de l'Ecomusée du Paysage de Parabiago a permis d'expérimenter des méthodes de programmation et d'action participative qui ont mis au centre de l'attention le patrimoine communautaire comme élément-clé du développement local.

Le Parc des Moulins, qui comprend environ 500 hectares d'aires fluviales sur le territoire de 5 communes, est géré par la commune de Parabiago, cette même collectivité qui gère également l'Agenda 21 local et l'Ecomusée de Parabiago. Compte tenu des bons résultats obtenus, le Parc a adopté un processus de participation permanente selon les mêmes modalités que celles qui avaient été adoptées auparavant par l'Ecomusée de Parabiago.

L'écomusée a donc assumé le rôle de partenaire technique du Parc et se charge d'en divulguer les résultats sur son propre site (en italien, anglais et espagnol):

<http://ecomuseo.comune.parabiago.mi.it/ecomuseo/dallamappaalireti.html>

Subsidiarité et patrimoine communautaire dans la gestion du bassin de la rivière Olona

Raul Dal Santo (Parco dei Mulini) et Lucia Vignati (Ecomuseo del Paesaggio di Parabiago)

Résumé

Le Parc des Moulins, par un processus de participation permanente, a facilité la création d'un réseau d'acteurs institutionnels, économiques et du secteur non-lucratif qui a recensé le patrimoine communautaire à valoriser, a élaboré le Pacte de l'Olona et a mis en œuvre ce pacte selon le principe de subsidiarité, par l'utilisation de ressources humaines et financières importantes.

Introduction

La crise actuelle, qui entraîne un appauvrissement général, oblige à reconnaître et à valoriser les biens communs en vue du développement social, environnemental et économique des communautés locales. Toutefois le plus souvent, d'une part la communauté ne reconnaît pas ces biens comme faisant partie de son patrimoine, d'autre part, le modèle obsolète de gouvernance qui repose sur une logique de relation bipolaire administrateur-administré ne permet pas à la communauté elle-même de mobiliser ses propres ressources pour participer à la solution de problèmes qui souvent, en raison de leur complexité, ne peuvent être résolus par les seules institutions.

Le Parc Local d'intérêt intercommunal des Moulins, situé dans la plaine au nord de Milan, sur une partie du bassin de la rivière Olona, se caractérise par une incapacité diffuse de ses habitants de percevoir la valeur des lieux, de reconnaître dans le territoire non seulement un espace qui est à leur disposition pour construire, produire et se déplacer, mais aussi un patrimoine à préserver et à améliorer. Il en est résulté de profondes atteintes au paysage, telles qu'une perte de diversité biologique et culturelle, le déplacement et la séparation physique de l'habitat humain par rapport à l'habitat naturel de graves ruptures dans les paysages. La rivière Olona, polluée, incapable de résorber les crues et de maintenir une communauté biologique complexe, est emblématique de ce paysage dégradé.

Actions et méthodes

Dès 2010, le Parc des Moulins a lancé un processus de participation permanente, visant à la réalisation de l'inventaire du patrimoine naturel et culturel, à l'adoption d'un programme pluriannuel d'intervention, à la réalisation concertée d'études de faisabilité pour la requalification paysagère de l'espace péri-fluvial et à l'élargissement du réseau partenarial qui collabore avec le Parc. Aux organismes politiques et techniques du Parc se sont ajoutés un forum de participation ouvert à tous et un groupe de projet, constitué des propriétaires des abords de la rivière (communes, gestionnaires des stations d'épuration, quelques propriétaires individuels, une entreprise privée) et d'autres partenaires du projet. Font partie de ces dernières structures quelques associations environnementales et culturelles, telles que le District Agricole de l'Olona et le Consortium de l'Olona.

Ces différents acteurs ont interagi par la réalisation en commun d'une carte (sur le modèle des *parish maps* anglaises) qui repère et signale le patrimoine communautaire à valoriser et d'un plan comportant à la fois les actions programmées et leur impact sur la rivière et ses abords.

Le Parc a créé, favorisé et coordonné une alliance entre le public et le privé dans le but d'atteindre ensemble des objectifs, concertés lors du processus participatif, selon le principe de la subsidiarité horizontale. Enfin, le Parc a activement collaboré et interagi avec de nombreuses institutions, selon le principe de la subsidiarité verticale, dans le cadre des instances officielles promues par la Région Lombardie, telles que le Contrat de bassin, le Pacte pour le développement de la trame verte du Canal Villoresi (voir bibliographie ci-dessous), le Groupe technique pour les travaux de contrôle des crues sur l'Olona et enfin l'Observatoire régional pour l'Expo 2015.

Résultats

De 2010 à 2014, on a tenu 35 rencontres participatives sur des projets. En 2011, la carte du patrimoine communautaire du Parc a été diffusée. En juin 2013, les 5 municipalités du Parc, 18 partenaires du programme, 7 propriétaires de terrains et de nombreux citoyens ont signé le Pacte de l'Olona qui fixe les objectifs à atteindre pour tout le Parc des Moulins, et qui prévoit 10 études de faisabilité pour la requalification d'environ 45 hectares de paysage péri-fluvial, correspondant à environ 10% de la superficie du territoire de projet.

Parallèlement aux activités de cartographie et de planification/programmation participantes, le réseau des partenaires a organisé, entre 2010 et 2014, 71 événements/actions, parmi lesquels il faut citer le nettoyage et la réutilisation à des fins écologiques d'une rigole d'irrigation d'origine médiévale (le Riale de Parabiago), deux interventions de ré-empoissonnement de l'Olona, le nettoyage de ses berges et l'ouverture d'accès pour l'observation et la pêche, la remise en état de la dernière zone humide naturelle du territoire (la Foppa de San Vittore Olona) et les nombreuses initiatives culturelles destinées à mobiliser les riverains et les voisins de l'Olona (les événements de printemps et d'automne "Mulino Day" et "Giri d'Acqua", les activités éducatives "attention aux nids"). Tout cela est fait avec des ressources financières extrêmement limitées. Le Parc a réussi à réunir et à coordonner les importantes ressources humaines, les compétences et les connaissances propres des 65 partenaires qui ont collaboré librement et en pleine connaissance de cause.

Néanmoins, de 2013 à 2014, le Parc a réussi à trouver les ressources financières nécessaires pour la réalisation des travaux prévus par le Pacte de l'Olona, au niveau de 3 millions d'euros: 1,5 M€ pour la construction de la voie cyclable longeant l'Olona, entièrement financé par la Région Lombardie, et 1,5 M€ pour les interventions écologiques et les travaux sur la rivière elle-même, ainsi répartis: 350.000 de l'Expo 2015, 124.000 du Contrat de rivière, 350.000 de la fondation Cariplo, 30.000 de CAP Hording (gestionnaire de la station d'épuration), 371.000 de AIPO (Agence interrégionale du fleuve Po) et, pour le reste du Parc lui-même et des municipalités riveraines.

Le processus d'implication du Parc et de ses partenaires dans les travaux de l'instance technique de programmation a rendu possible une modification des plans des travaux de contrôle des crues qui ont comporté, dans la phase d'exécution, une forte composante environnementale. Ils intéressent en effet 35 hectares, soit 7% de la superficie du Parc et prévoient 2 zones d'expansion et 3 digues: tout cela touche des aspects hydrauliques, écologiques, de cultures fruitières et d'agriculture.

Conclusions

Pendant ces cinq dernières années, le Parc des moulins, à travers les processus de participation permanente, la valorisation des compétences, des savoirs et des ressources du territoire, le recours systématique aux principes de subsidiarité et de co-responsabilité, a assumé le rôle de facilitateur d'un réseau complexe d'acteurs qui a permis de capter d'importantes ressources humaines et financières provenant d'institutions publiques et privées.

Partager cette page

Suivre ce blog +



Ainsi s'est créé un modèle de gouvernance du territoire, respectueux de la logique de l'administration partagée et du principe constitutionnel de subsidiarité, et un "projet de territoire" capable de traiter et d'intégrer des éléments physiques, des méthodes de gestion et des procédures, ainsi que d'assurer la co-existence de l'intérêt général et des intérêts privés.

C'est un projet qui, par la redécouverte et la valorisation du patrimoine commun, a permis de progresser vers une situation où l'Olon, la rivière "invisible", deviendra cette rivière civilisée, culturelle et naturelle, qui pendant des millénaires a été l'axe du développement de ce territoire, recréant au long de son cours une nouvelle cité plus habitable.

Bibliographie et ressources Web

AA.VV. "Dalla mappa del parco alla realizzazione delle reti. Qualificare il paesaggio periurbano lungo il medio corso del fiume Olona", les e-book de l'Ecomuseo di Parabiago, 2013
<http://ecomuseo.comune.parabiago.mi.it/> link "Mappa di comunità" e "Dalla mappa alla costruzione delle reti".

http://www.contrattidifiume.it/1721_News.html

http://www.Patto_per_lo_sviluppo_del_Sistema_Verde_V'Arco_Villoresi

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [développement des territoires](#)

25 OCTOBRE 2014

FIN D'UNE HISTOIRE FRANCO-PORTUGAISE

En 1982, Jacques Chazelle, ambassadeur de France au Portugal, me demandait de venir à Lisbonne pour l'aider à construire et à faire revivre le nouveau siège de l'institut français, qui subsistait alors dans un demi-couloir du Lycée Charles Lepierre. Nous avons travaillé ensemble pendant deux ans, pour "inventer" un projet adapté au contexte: le Portugal récemment libéré de 46 ans de dictature, bientôt membre de l'Union européenne, entretenant des relations culturelles, sociales et économiques très étroites avec la France, en particulier à cause de l'importance d'une émigration historique considérable de réfugiés politiques, de réfractaires aux guerres coloniales et de victimes du faible développement des régions de l'intérieur. Cette émigration concernait à l'époque environ 15% de la population portugaise, dont beaucoup étaient rentrés ou allaient rentrer "na sua terra". Le phénomène du va et vient (cá e lá) était et est encore une caractéristique majeure des relations entre France et Portugal.

Nous avons organisé des rencontres avec les principaux acteurs de la vie culturelle du pays, exploré les zones de plus forte émigration, comblé certaines lacunes des relations entre les deux pays (un poste d'assistante sociale, un poste de chargée de mission scientifique, au sein de l'institut), organisé des débats avec les animateurs et les enseignants portugais dans les communautés émigrées en France, créé des cours de portugais-langue étrangère à côté des cours de français, etc. En même temps, deux expériences furent tentées pour constituer auprès de deux groupes de jeunes retournés au Portugal après avoir vécu en France plus de quinze ans, des petits lots de publications et de disques choisis dans les doubles de la médiathèque de l'Institut. Nous avons vu que tout cela correspondait à des besoins réels et qu'il était essentiel de faire de l'Institut un objet unique, sans équivalent parmi les autres centres culturels français.

Pour cela, nous avons voulu que l'institut soit appelé l'Institut Franco-Portugais et que son développement soit accompagné et guidé par un organe consultatif composé de personnalités portugaises représentatives des principaux secteurs d'activités de l'institut. De même, symboliquement, nous avons demandé au grand artiste Manuel Cargaleiro de créer l'habillage des deux façades du nouveau bâtiment de l'Institut, en azulejos.

Malheureusement, à Paris, l'administration des Affaires Etrangères ne voulait rien entendre, car elle ne s'intéressait qu'à la propagande culturelle (artistique) française auprès des élites de Lisbonne. Je donnai ma démission devant le rejet de notre travail. Le nouveau bâtiment fut inauguré en 1984 (tiens ! il y a juste trente ans). Depuis, l'Institut perdit ses postes social et scientifique, fut utilisé pour héberger l'Alliance française et le service culturel de l'ambassade, loua certains locaux à l'ambassade de Roumanie et mena une programmation artistique identique à celle de tous les centres culturels français dans le monde.

[Partager cette page](#)

[Suivre ce blog](#) +



Et maintenant, j'apprends par une amie portugaise qui m'envoie un article du journal Público du 23 octobre, que le bâtiment de l'Institut va être vendu et ses activités transférées dans les locaux de l'ambassade.

Je préfère cette solution, qui a le mérite de la franchise: l'action culturelle française à Lisbonne sera l'expression de l'ambassade et reflètera bien les intentions du ministère. C'est plus clair et le Público laisse entendre que la nouvelle action culturelle française se fera "hors les murs" et utilisera les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, ce dont je ne peux que me réjouir, car l'intérieur du pays, où se trouvent des centaines de milliers de francophones, a toujours été défavorisé par l'incapacité de l'Institut d'aller sur le terrain pour rencontrer les gens qui en avaient réellement besoin.

Bonne chance donc au nouvel Institut et toutes mes amitiés à son personnel, notamment à ceux de ses membres que j'ai connus et qui y travaillent encore.



Instituto Francês em Lisboa vai vender edifício e muda-se para embaixada

O Instituto Francês de Portugal (IFP) vai abandonar as actuais instalações no edifício na Avenida Luís Bivar, em Lisboa - que vai ser posto à venda -, e passar [para a Embaixada de França](http://www.Embaixada.de.Francisoisilon/noticia/instituto-frances-em-lisboa-vai-deixa...)

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [actualité](#)
12 SEPTEMBRE 2014

PRATIQUES PATRIMONIALES INTER-CULTURELLES

J'ai souvent défendu l'idée que la cohabitation entre communautés d'origines culturelles différentes sur un même territoire nécessitait une connaissance des patrimoines de chacune de ces communautés par les autres. C'est ainsi qu'il est très important que le patrimoine d'une communauté immigrée soit à la fois valorisé aux yeux des membres de cette communauté (question d'auto-estime) et partagé avec dignité et respect par les autres habitants, en particulier ceux de la culture majoritaire, qui ne peuvent que s'enrichir de ces apports exogènes.

Je viens de recevoir une invitation de l'Ecomusée du Fier Monde (Montréal, Québec, Canada) pour une exposition qui va exactement dans ce sens. Il s'agit de rappeler et de mettre en valeur ce qui constitue le patrimoine immatériel, et parfois aussi matériel, des immigrants africains. Arrivés progressivement depuis environ 80 ans, ils constituent actuellement un groupe important à Montréal. Je rappelle que l'individu que nous considérons comme un **immigrant** est d'abord, pour lui-même, un **émigrant** qui est engagé dans un processus continu, qui comporte notamment un transfert de biens patrimoniaux et de culture vivante d'un territoire de départ à un territoire d'arrivée.

Pour plus de détails sur cette exposition à Montréal, voir <http://ecomusee.qc.ca/evenement/afrika-montreal/>

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [action communautaire](#)
[Voir le commentaire](#)
8 SEPTEMBRE 2014

PRATIQUES COMMUNAUTAIRES

Enfin, des gens du terrain qui écrivent sur leurs pratiques et sur ce qu'ils vivent. Des acteurs de la vie sociale et de l'éducation patrimoniale en Rio Grande do Sul (Brésil) ont publié un livre rassemblant leurs expériences et en tirant des leçons et des conséquences. Coordonné par **Jean Baptista** et **Claudia Feijo**, il s'intitule:

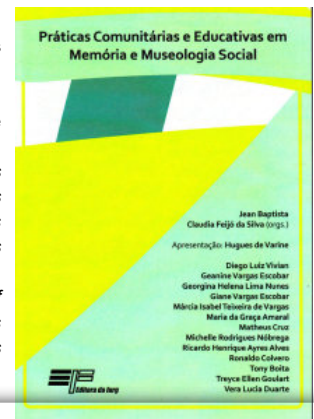
Práticas Comunitárias e Educativas em Memória e Museologia Social - 1973, Editora da FURG - 175p

Il a eu une bonne diffusion sur les réseaux sociaux au Brésil, mais il mériterait d'être lu et médité bien au delà de ce pays. Voici le texte de ma présentation, en français.

"Je salue l'initiative de l'Universidade Federal do Rio Grande de lancer une collection de textes sur la théorie des pratiques communautaires dans le domaine du patrimoine et des musées. A côté de toute l'immense littérature académique qui existe sur ces sujets, livres, thèses, articles, et qui s'est multipliée depuis vingt ou trente ans, il fallait donner la parole aux praticiens du terrain, à celles et ceux qui agissent au plus près des communautés, et surtout de celles qui sont le moins prises en compte dans les politiques culturelles et patrimoniales traditionnelles.

Ce premier ouvrage propose un échantillon de cas (je connais personnellement certains d'entre eux), qui illustrent parfaitement l'objectif et l'esprit de la collection : analyser et faire connaître des actions et des méthodes qui tentent de répondre aux besoins et aux attentes de trois catégories de communautés du Rio Grande do Sul : les quartiers créés spontanément à la périphérie des grandes concentrations urbaines, les populations afro-brésiliennes et les Quilombos.

La lecture de ces différents chapitres me laisse une impression très forte et confirme mes convictions sur plusieurs thèmes :



[Partager](#) cette page

[Suivre ce blog](#) +

En publiant la créativité des communautés marginales, opprimées ou défavorisées pour inventer des méthodes et des outils de lutte collective pour la défense de leurs droits et la conquête de nouvelles opportunités pour les générations futures ;

- la valeur de la mémoire et du patrimoine immatériel de ces populations, comme facteurs de conscientisation et de fierté, mais aussi de capacité d'initiative pour la gestion de la vie quotidienne, la relation aux pouvoirs établis et la découverte de nouvelles voies de progrès social et économique ;
- la nécessité d'une collaboration permanente, étroite et égale entre l'expertise d'usage et l'expertise savante, entre les gens qui vivent les difficultés au quotidien sur les territoires et les chercheurs qui sont capables d'observer ces difficultés, de façon distanciée et analytique ;
- l'impossibilité de faire appel à des modèles établis et le besoin d'inventer toujours et partout des solutions spécifiques adaptées aux contextes, aux problèmes, aux acteurs des territoires et des communautés, mais aussi l'utilité de partager les expériences, les succès et les échecs ;
- le rôle fondamental des personnes, des leaders communautaires qui portent les projets et qui sont capables de mobiliser largement les populations, dont ce livre présente une galerie de portraits particulièrement remarquables ;
- les effets positifs et multiples de la coopération entre l'université et les communautés, dans le cadre des programmes d'extension : offre aux communautés de moyens de travail humains et matériels, opportunités pour les étudiants d'apprentissage de l'action collective dans les milieux populaires, rencontre entre cultures et langages différents, éveil des futurs cadres aux problèmes sociaux les plus brûlants, etc.

Concernant le patrimoine, la focalisation sur la mémoire est un trait caractéristique du Brésil actuel, encore renforcé par le succès du programme des "Pontos de Memória". Il est en effet évident que les communautés auxquelles on donne ici la parole n'ont guère de patrimoine matériel susceptible de nourrir leur fierté et d'être des ressources pour le développement. Par contre leurs mémoires, leurs histoires, leurs savoirs sont l'essentiel de leur capital culturel et social, par lequel ils se distinguent d'autres communautés pour affirmer leurs valeurs, leur autonomie, leur liberté de décider de leur avenir.

C'est d'ailleurs ce qui me frappe le plus dans ces textes : il n'y a pas de culte du passé, mais il s'agit toujours, d'une manière ou d'une autre, de construire ensemble, à partir de la mémoire et du patrimoine, une base solide pour construire l'avenir. Et c'est là que le mot de musée, utilisé sous une grande variété de formes non conventionnelles (écomusée, musée communautaire, centre de mémoire, musée de parcours, musée de rue), recouvre des réalités vivantes et mouvantes, qui n'ont rien à voir avec les musées traditionnels, dépositaires de choses mortes. Nous sommes là, non pas dans une "nouvelle" muséologie, qui moderniserait l'ancienne, mais dans une "autre" muséologie que ces communautés inventent progressivement au service de leur fierté.

Plusieurs chapitres mettent en avant la filiation de ces aventures avec notre maître à tous, Paulo Freire, en appliquant ses principes et ses méthodes au champ du patrimoine. On devine, à travers ces histoires de communautés, toute une société brésilienne éloignée de la culture et du patrimoine des classes supérieures, transmis/imposés par les institutions d'éducation bancaire et par des musées-banques d'objets et d'œuvres d'art. Cette société qui lutte est porteuse d'une culture vivante formidablement dynamique qui se nourrit de ses mémoires multiples et qui paraît à l'européen fatigué que je suis la meilleure chance d'une des grandes puissances d'aujourd'hui et surtout de demain.

Grâce à ce livre, le Rio Grande do Sul va apparaître, très justement, comme un laboratoire coopératif au service de toutes ces communautés en lutte, à travers le Brésil et ailleurs.

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions
9 JUILLET 2014

ENCORE LES INTERMITTENTS...

Une nouvelle fois, le statut des intermittents est arrivé sur la place publique. Les invectives pleuvent sur le gouvernement et sur les partenaires sociaux, des revendications incompréhensibles sont affirmées comme s'il s'agissait de droits inaliénables, la culture française serait menacée... Plus concrètement, les festivals de l'été pourraient être, tous ou au moins certains d'entre eux, annulés ou perturbés, au grand désespoir des élus locaux et des commerces touristiques. Depuis plus d'un mois, les arguments s'entrechoquent, mais bien peu d'opinions remettent en cause le statut même d'intermittent, qui est une grande "exception culturelle" française et qui garantit aux professionnels (auto-déclarés) des métiers de l'audio-visuel, du loisir et de certains arts (le spectacle vivant en particulier) des indemnités de chômage relativement favorables, selon des conditions qui sont supposées tenir compte du caractère particulier de ces métiers. Le débat actuel porte essentiellement sur des détails de ces conditions et de leur application.

Mais qu'est-ce qu'un intermittent ? C'est en réalité un **travailleur indépendant**, rémunéré à la prestation, qui a choisi librement son métier et en général ne veut pas le partager avec des fonctions salariées classiques. Ce statut extrêmement favorable bénéficie de la mutualisation avec l'ensemble du régime chômage des travailleurs salariés, mutualisation sans laquelle il n'aurait aucune chance de survivre. Il a entraîné depuis trente ans une explosion du nombre des professionnels concernés et une quasi disparition des pratiques amateurs.

Grâce à lui, le ministère de la Culture et l'ensemble des financeurs publics ou privés des loisirs et des arts en France n'ont pas besoin de rémunérer correctement artistes et techniciens, ni de faire un choix entre bons et mauvais artistes, bons ou mauvais spectacles. Grâce à lui également, ces mêmes artistes et techniciens auto-déclarés se veulent à la fois des créateurs libres et indépendants, couverts par un régime de salariat qui protège la plupart d'entre eux en leur évitant de devenir de réels salariés soumis en permanence à des patrons ou à Pôle-Emploi.

Je sais bien qu'en France un avantage acquis ne peut pas être remis en cause, mais une situation de fait, créée dans une époque de "vaches grasses", risque d'aboutir dans les circonstances actuelles à une catastrophe sociale, si les différents interlocuteurs ne recherchent pas calmement et sérieusement un autre statut et pas simplement des corrections à la marge de textes réglementaires de plus en plus inapplicables. C'est à mon avis une question de survie pour bon nombre d'activités que nous appelons habituellement "culturelles".

Et qu'on ne nous dise pas que la fin du statut d'intermittent, remplacé par d'autres modalités de pratiques professionnelles, serait la mort de la culture en France. De grands artistes existaient et créaient avant l'invention des indemnités de chômage. Heureusement!

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans actualité
Voir les 8 commentaires
17 JUIN 2014

LE RÉSEAU DES MUSÉES COMMUNAUTAIRES D'AMÉRIQUE LATINE

Partager ce page

Suivre ce blog +



Je viens de recevoir de Teresa Morales (Union de los museos comunitarios de Oaxaca - Mexique) le dernier numéro « très spécial » du Bulletin du réseau des musées communautaires d'Amérique Latine, dont elle est, avec son mari Cuauhtemoc Camarena l'une des fondatrices. Ce numéro rend compte de la dernière (VII^e) réunion continentale du réseau, dans la Communauté de Potolo, au cœur des Andes Boliviennes. La rencontre s'est tenue du 25 au 30 mai dernier. Ces rencontres, qui sont à la fois des moments conviviaux, des événements politiques, des occasions de formation mutuelle, montrent bien que la créativité en matière de patrimoine, de muséologie, d'action communautaire se trouve bien en Amérique Latine. Le monde entier, et pas seulement les gens de musées, doit connaître ce qui se passe dans ces communautés dont on ne parle pas. Sur le réseau, consulter: <http://http://www.museoscomunitarios.org/lazos.html>

[Boletín Especial del VII Encuentro de Museos Comunitarios de América.pdf](#)

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [action communautaire](#)
12 JUIN 2014

GIANE VARGAS ESCOBAR RÉCOMPENSÉE



Lundi 10 juin, le comité suédois du Hans Manneby Memorial Fund a décerné son prix "Museum Horizon" 2014 à ma grande amie Giane Vargas Escobar, animatrice du Museu Treze de Maio, à Santa Maria (Rio Grande do Sul, Brésil). Giane travaille depuis des années à mobiliser les consciences et les initiatives des communautés afro-brésiliennes du Rio Grande do Sul. Elle est également un des "piliers" de la muséologie communautaire au Brésil. Ce prix est une reconnaissance internationale de son travail par une fondation qui a été créée en souvenir d'un grand muséologue suédois, mort en 2008. En 2010, ce prix avait été remis à Teresa Morales, une autre muséologue latino-américaine qui était, intervenue l'année suivante lors d'un stage de formation à la muséologie communautaire, précisément au musée Treze de Maio, chez Giane. Ces deux grandes dames de la muséologie sont bien de la même famille spirituelle. Félicitations à Giane et au Hans Manneby Memorial Fund.

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [actualité](#)
12 JUIN 2014

LA CHARTE DE CATANE - 2007

La publication du livre coordonné par Giuseppe Reina m'amène à rappeler et à reproduire le texte de la Charte de Catane. Elle est écrite évidemment en Italien, mais elle est courte, précise et devrait être facilement comprise, du moins par tous ceux qui connaissent les langues latines. Elle a marqué une étape dans le développement des écomusées comme un phénomène national italien, mais aussi, à mon avis, au plan international. Voici ce texte:

Carta di Catania

I partecipanti alle Giornate dell'Ecomuseo – Verso una nuova offerta culturale per lo sviluppo sostenibile del territorio, svoltesi presso l'Università degli Studi di Catania il 12 e 13 ottobre 2007, hanno valutato la possibilità di costituire un Coordinamento Nazionale degli Ecomusei, secondo le indicazioni del Documento Conclusivo dell'Incontro Nazionale degli Ecomusei di Biella[1] del 2003 e del Tavolo di Lavoro Nazionale sulle politiche regionali in materia di Ecomusei e valorizzazione del territorio svoltosi a Maniago (PN) nel dicembre 2006.

Le premesse per l'Incontro Nazionale di Catania sono state presentate dal Laboratorio Ecomusei della Regione Piemonte all'interno del documento Verso un Coordinamento Nazionale degli Ecomusei: un processo da condividere, che evidenziava alcuni nodi critici analizzati durante i lavori.

I partecipanti unanimemente concordano che l'Ecomuseo è una pratica partecipata di valorizzazione del patrimonio culturale materiale e immateriale, elaborata e sviluppata da un soggetto organizzato, espressione di una comunità locale, nella prospettiva dello sviluppo sostenibile, non assimilabile a tipologie museali quali il museo diffuso, il museo etnoantropologico o le reti museali.

Condizione primaria per il funzionamento degli ecomusei è la partecipazione, ovvero un modello democratico di assunzione delle decisioni di interesse della comunità, e alla luce dell'esperienza maturata, i partecipanti ritengono strategica, al fine di stimolare la partecipazione ai processi decisionali e alla pianificazione delle attività degli ecomusei, la figura di un coordinatore o di un gruppo di lavoro, in grado di svolgere un ruolo di animazione sul territorio.

È compito del coordinatore o del gruppo di lavoro, infatti, pianificare e organizzare le attività dell'ecomuseo, operando come elemento di sintesi delle istanze del territorio, nell'ambito di linee guida definite dalle singole Regioni.

Sotto questo profilo, i partecipanti auspicano che il ruolo delle Regioni e delle Province Autonome sia quello di conoscere, non di istituire gli ecomusei.

Partager cette page

Suivre ce blog +



La differenza tra i due termini è sostanziale: il "riconoscimento" accredita una realtà ecomuseale esistente, espressa dalla comunità locale, come interlocutore della Regione o della Provincia Autonoma; l'"istituzione" costituisce, invece, una manifestazione di volontà centralista della Regione o della Provincia Autonoma.

In merito alla necessità di una legge o di una normativa specifica sugli ecomusei, i partecipanti convengono che essa dovrebbe attribuire alle Regioni o alle Province Autonome un ruolo di indirizzo, valutazione e coordinamento delle realtà ecomuseali presenti sul territorio e di sostegno economico per le progettualità che esse, singolarmente o coordinandosi tra loro, esprimono.

Tale sostegno dovrebbe essere vincolato alla valutazione degli obiettivi e delle strategie, delle ricadute sul territorio e della reale partecipazione delle comunità locali alla pianificazione delle attività ecomuseali.

Una politica regionale o provinciale autonoma non "centralista", che riconosca e non istituisca gli ecomusei e ne valuti costantemente l'indirizzo e l'efficacia, permette di supportare una rete ecomuseale non dovendo garantirne la sopravvivenza, ma stimolando la diversificazione delle fonti di finanziamento.

L'attenzione di Regioni e Province Autonome dovrebbe essere posta non sulla normativa che regoli le politiche ecomuseali, ma sulla definizione di linee guida di indirizzo generale per pervenire all'individuazione condivisa di criteri comuni, indicatori utili alla valutazione di efficacia ed efficienza e strumenti di monitoraggio delle risorse assegnate e delle attività svolte.

I partecipanti, ai fini del Coordinamento Nazionale degli Ecomusei, decidono di avvalersi del sito internet www.ecomusei.net, attraverso il quale operare lo scambio di informazioni e contribuire all'elaborazione di ulteriori proposte da vagliare in incontri operativi periodici e fissano il prossimo nella primavera 2008.

Questa Carta sarà trasmessa alla Conferenza dei Presidenti delle Regioni e delle Province Autonome.

Catania, 13 ottobre 2007.

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [documents](#)
12 JUN 2014

DU NOUVEAU DANS LES ÉCOMUSÉES ITALIENS

En 2007, se tenait à l'Université de Catane, en Sicile, des Journées des écomusées, organisées par Giuseppe Reina, professeur à cette université. Ces journées avaient adopté la "Charte de Catane" qui reste un document marquant de l'évolution de la doctrine écomuséale en Italie. Giuseppe Reina ne s'est pas arrêté là. Il n'a cessé de militer pour que la Sicile adopte une loi régionale des écomusées. Les premiers pas ont été fait dans cette direction en 2011 et la loi devrait être adoptée cette année.

En attendant, un livre vient d'être publié, toujours **sous la direction de Giuseppe Reina:**

Gli ecomusei - Una risorsa per il futuro - Ed. Marsilio, Venezia, 2014 - 191 pages.

Les auteurs sont des praticiens, des expérimentateurs et des chercheurs, de toute l'Italie. Ils apportent leurs idées et leurs pratiques.



Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [publications](#)
23 MAI 2014

...ET SI LES SUBVENTIONS DISPARAISSENT ?

Depuis plusieurs années - conséquence évidente de la "crise" - les porteurs de projets d'intérêt social ou culturel de toutes sortes s'inquiètent d'être abandonnés par les pouvoirs publics, l'Etat, les communes et toutes les collectivités intermédiaires. Ils sont devenus tellement dépendants des subventions publiques qu'ils n'arrivent pas à envisager l'avenir sans elles. Déjà l'an dernier un collectif d'associations françaises demandait, non seulement le maintien de leurs subventions, mais aussi leur augmentation, rendue nécessaire par l'accroissement des besoins, lié précisément à la crise. La semaine dernière, lors d'une réunion en Italie, j'ai entendu le même discours. Et cela au moment où même les services publics les plus utiles (éducation, santé, défense) doivent se serrer la ceinture. Et aussi quand les budgets des communes sont en baisse. Soyons réalistes.

Dans le même temps, ces mêmes porteurs de projets ne parviennent pas à adopter une démarche d'entreprise sociale, qui consisterait à se doter d'un capital social et augmenter les recettes propres, c'est à dire à rendre payants certains services, à créer de nouvelles activités clairement marchandes ou encore à rendre plus coûteuse l'adhésion de leurs membres. On reste dans l'ambiguïté du caractère "non-lucratif" des structures associatives, qui est presque toujours compris comme interdisant de faire des bénéfices, alors qu'il interdit seulement de partager ces bénéfices entre les membres et entre les salariés.

Un projet social, bien géré dans l'intérêt de ses objectifs statutaires, devrait toujours faire des bénéfices, pour pouvoir développer son activité et répondre de plus en plus et de mieux en mieux à la demande de ses membres ou de ses publics-cibles.

On parle souvent, en désespoir de cause, de faire appel à des financements privés, à travers le mécénat ou dans le cadre de programmes relevant de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (voir par exemple <http://www.lerameau.fr>). Je crains toutefois qu'il soit difficile de faire prendre nos projets au sérieux par des entreprises classiques (qui, elles, doivent rémunérer leurs actionnaires et leurs prêteurs), tant que l'on nous considérera comme dépendant de subventions et comme incapables d'adopter un comportement entrepreneurial responsable.

Je crois donc qu'il faut changer résolument d'attitude vis-à-vis des pouvoirs publics et progressivement sevrer nos organisations de la dépendance financière à leur égard. Cela signifie remplacer le cordon ombilical budgétaire par deux autres liens, essentiels mais que nous ne cultivons pas assez:

- un lien politique: nous avons besoin d'être reconnus, soutenus, encouragés, politiquement, administrativement, techniquement par les élus et par les fonctionnaires aux différents niveaux: local, départemental ou régional, national. cela s'applique aussi aux institutions publiques (établissements d'enseignement, de santé, services fiscaux, etc.). Et cela parce que nous sommes utiles (notion d'utilité sociale).

- un lien matériel: les services publics et les institutions possèdent des quantités de moyens matériels qui peuvent être mis à notre disposition de façon gratuite et qui seront équivalents à des subventions, mais qui constitueront une aide beaucoup plus significative et symbolique, pouvant d'ailleurs entraîner de notre part des retours de services (notion d'optimisation des ressources).

Plus que de cette page de médiation traditionnelle de financement octroyé, quasi-clientéliste, par un réseau de blog + le coopération et de collaboration réciproques.

Conséquence et corollaire d'un tel changement, les financements publics ne seraient plus des subventions, mais des achats de services d'intérêt général par le secteur public à des entreprises privées d'économie sociale et solidaire. Ce qui suppose évidemment que ces entreprises proposent également des services professionnels, de qualité, compétitifs. Mais cette exigence mériterait un autre développement.

Partager cet article

Repost_0

Published by hugues-interactions dans [actualité](#)

